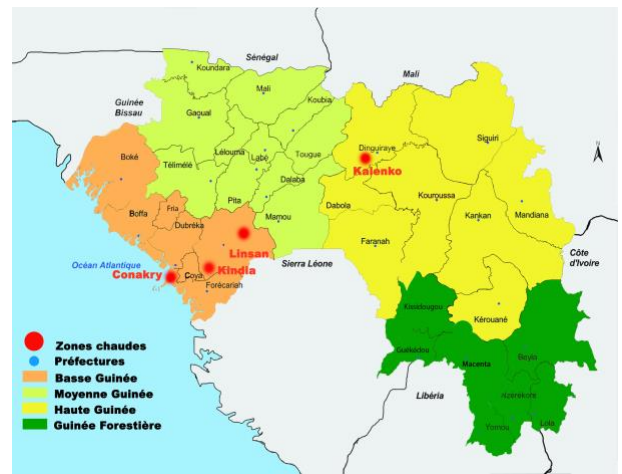




**BULLETIN DE SUIVI DE SITUATION
DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION SURVENUS
EN DÉBUT JUIN 2022 EN GUINÉE**



Localités : Faranah – Labé - Dinguiraye - Kankan – Boké
Dubréka

Problèmes : Accidents de la circulation meurtriers survenus en Guinée

Période : Du 1^{er} au 14 Juin 2022

PROFIL DES COMMUNAUTÉS	PARTIES PRENANTES	DESCRIPTION DE L'INCIDENT
<p>Démographie de base :</p> <p>Faranah : Population : 1 035 162 hab. (2017)</p> <p>Labé : Population : 1 061 211 hab. (2017)</p> <p>Dinguiraye : Population : 210 043 hab. (2016)</p> <p>Kankan : Population : 2 097 257 hab. (2016)</p> <p>Boké : Population : 1 157 540 hab. (2016)</p> <p>Dubreka : Population : 352 859 hab. (2016)</p> <p>Géographie des points chauds :</p> <p>Faranah : est située sur les rives du Niger et se trouve dans la région de la Haute Guinée. On y cultive des céréales (riz, fonio, maïs, mil, sorgho...), des tubercules (patate, manioc, ...), des légumineuses (arachide, haricot...) ainsi que les cultures maraîchères et fruitières (manguier, oranger, avocatier, etc.). A ceux-ci s'ajoutent à l'élevage, la pêche, l'artisanat, la chasse et le commerce.</p>	<p>Acteurs directs : Les conducteurs, les passagers, les agents de sécurité et les autorités administratives.</p> <p>Personnes affectées : Les chauffeurs, les passagers des différentes localités touchées, les femmes et les enfants.</p> <p>Acteurs intéressés : Les autorités locales, le Ministère sécurité et de la protection civile, le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers.</p>	<p>En Guinée, les accidents de la circulation continuent d'endeuiller des centaines de familles, et cela malgré les efforts fournis par le gouvernement à travers le ministère de la sécurité pour barrer ou minimiser les conséquences de ce fléau. Selon les données du système national d'alerte précoce de WANEP-GUINEE remontées par nos différents moniteurs communautaires, du 1^{er} au 14 juin 2022, près d'une dizaine de cas d'accidents routiers ont été signalés dans le pays faisant près d'une trentaine de morts, plusieurs blessés et des dégâts matériels importants. Ces différents accidents ont été observés précisément dans les localités ci-dessous :</p> <p>Préfecture de Faranah : Le dimanche 05 juin 2022, un accident de la circulation s'est produit aux environs de 06 heures du matin à la sortie de la préfecture de Faranah sur la nationale Kissidougou. Selon un témoin des faits, c'est un taxi de transport en commun qui a percuté un arbre sous l'effet de l'excès de vitesse. Le bilan fait état d'un mort et cinq (05) blessés.</p> <p>Préfecture de Labé : Le mardi 07 juin 2022, un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années (conducteur de mototaxi) a trouvé la mort, deux (02) autres blessés dans une collision entre deux (02) motos au quartier Madina.</p> <p>Préfecture de Dinguiraye : un accident de la circulation provoqué par un gendarme a été signalé le mercredi 08 juin 2022. La victime est un jeune motard âgé d'une trentaine d'années au niveau d'un poste de contrôle situé</p>

Labé : est située au nord du pays. Elle est le chef-lieu de la préfecture et de la région administrative de Labé. Le commerce, l'élevage et les activités artisanales s'y développent. Sa position géographique fait d'elle un centre commercial majeur pour les pays limitrophes de la sous-région.

Dinguiraye : est une subdivision administrative de la région de Faranah. Le chef-lieu est la ville de Dinguiraye. Elle est subdivisée en huit sous-préfecture et pratique comme activités économiques l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat et le commerce.

Kankan : est par sa population la deuxième ville de la République de Guinée, après la capitale Conakry, et la plus grande de par sa surface. Elle est située en Haute-Guinée sur du fleuve Milo. Son économie repose sur les activités agricoles, les cultures (sorgho, maïs, fruits), igname, mangue et coton ainsi que le commerce.

Boké : la région dispose d'énormes potentialités dans le cadre de son développement, notamment : vastes plaines rizicoles, important potentiel minier et de nombreux sites touristiques. L'essentiel des activités économiques pratiquées tourne autour de l'économie minière et l'agriculture.

dans le district de Téméné Dougou situé à environ 10 km du chef-lieu de la préfecture de Dinguiraye.

Préfecture de Kankan : dans cette localité, ce sont deux cas d'accidents routiers qui ont été observés. Le premier s'est produit le mercredi 08 juin 2022 non loin de la place des martyrs de la commune urbaine de Kankan où un jeune garçon de 16 ans (élève) à bord d'une moto a été fauché par un camion-citerne à eau.

Le second s'est produit dans la matinée du lundi 13 juin 2022 à Nèrèkôrô, un district relevant de la sous-préfecture de Balandou, située à 37 kilomètres de la ville de Kankan. Selon les informations reçues, c'est un camion transportant des passagers et des marchandises qui a dérouté et s'est renversé dans un ravin. Le bilan a fait état de cinq (05) morts dont une femme et neuf (09) blessés dont trois femmes.

Préfecture de Boké : Le lundi 13 juin 2022, jour d'immersion gouvernemental en Basse Guinée, le cortège du ministre de la Sécurité est entré en collision avec un transport commun qui était en 3^e position de dépassant au niveau de Fodécontéyah, un district relevant de la préfecture de Kolaboui. Cet accident a coûté la vie à onze (11) personnes dont trois hommes, quatre femmes et trois enfants dont les âges varient entre 0 à 4ans. Lors du même accident, trois personnes ont été aussi blessées. Il faut rappeler que deux heures après cet accident, une collision entre un véhicule 4x4 et une moto a été signalée dans la même localité. Les deux occupants de la moto ont rendu l'âme sur place.

Préfecture de Dubréka : le samedi 11 juin 2022, une collision entre deux véhicules à Bady-Tondon dans la préfecture de Dubréka a fait une dizaine de morts dont deux bébés de sexe féminin, quatre hommes et deux femmes dont une nourrice et plus de vingt blessés.

Dubreka : la ville est située en Basse Guinée, à proximité de la capitale Conakry. On y trouve quelques sites touristiques. Les activités économiques sont entre l'agriculture, le commerce et les mines.

Réponses :

- ❖ **Kankan** : Une équipe de la police routière s'est rendue sur le lieu pour des fins de constat, le corps de la victime a été rendu à sa famille pour l'inhumation. Quant au second survenu à Nèrèkôrô, les corps et les blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital préfectoral de Kankan.
- ❖ **Labé** : Les victimes ont été transférées au service de réanimation de l'hôpital régional de Labé où l'une des victimes a rendu l'âme.
- ❖ **Boké** : Les blessés et les corps ont été transportés à l'hôpital préfectoral de Kamsar. À la suite de cet incident, des jeunes de la localité, très en colère ont incendié le véhicule impliqué dans le deuxième accident, érigé des barricades sur l'axe Kolaboui-Kamsar, rendant ainsi impossible le trafic pour les usagers.
- ❖ Le premier ministre a présenté au nom du gouvernement ses sincères condoléances aux familles éplorées et à la population guinéenne.
- ❖ Le procureur a annoncé l'ouverture d'une enquête pour faire la lumière sur cet autre drame.
- ❖ Une cellule de crise constituée du ministre de la Sécurité, du ministre de l'Administration du territoire, du ministre de la Santé, du secrétaire général chargé des affaires religieuses et du porte-parole du Gouvernement pour suivre la situation.
- ❖ La gendarmerie routière a invité les usagers à redoubler de prudence en toutes circonstances sur le réseau routier.

Analyse des risques :

En plus des énormes pertes en vies humaines, les accidents de la circulation en Guinée, provoquent des violents troubles sociaux ainsi que des pertes économiques énormes. Hormis ces troubles sociaux, ces accidents routiers constituent un véritable problème de sécurité humaine et de développement socio-économique durable pour les détenteurs de petits commerces dans le pays. En Guinée, en ce qui concerne les petits commerces, on remarque que dans la plupart des cas et surtout au niveau local dans les Sous-préfectures et les communes rurales, ces activités sont détenues par les femmes. En tant que telle, le nombre croissant d'accidents routiers avec ses conséquences multiples sur la vie économique et sociale des populations et surtout les femmes, est à craindre. Il est donc important que les autorités publiques et l'ensemble des acteurs concernés prêtent une attention particulière à ce fléau afin de trouver une solution durable et éviter les pertes énormes de vies humaines et matérielles.

Recommandations :

Au regard donc de ce qui précède, il est nécessaire de prendre des dispositions pratiques et efficaces pour éviter ou minimiser les conséquences de ces accidents. C'est pourquoi nous recommandons :

Au ministère de la sécurité et de la protection civile :

- Revoir le cadre législatif et réglementaire en matière de sécurité routière ;

Il faut que la loi soit plus claire sur certains points notamment sur la vitesse, la conduite en état d'ébriété, l'usage des dispositifs de sécurité des usagers, le contrôle technique des voitures et le port de la ceinture de sécurité des occupants de véhicule (à l'avant et à l'arrière), l'octroi des permis de conduire etc.

Aux Organisations de la société civile :

- Accentuer la sensibilisation auprès des usagers de la route et des populations à travers des médias de proximité pour le respect du code de la route et les méfaits des accidents de route ;

Les organisations de la société doivent sensibiliser davantage les usagers de la route sur le respect du code de route afin d'éviter certains comportements néfastes.

A la population :

- Veiller au respect du code de conduite pour éviter d'autres incidents majeurs.